



AN/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE DE CHATEAUDUN (R D.150A)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 13 septembre 2022 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue Châteaudun par la société GH2E – 9/11 rue Henri Dunant – 91070 Bondoufle, agissant pour le compte de GRDF – 60 rue Pierre Brossolette – 91220 Brétigny-sur-Orge (branchement au gaz),

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et qu'il y a donc lieu de proroger les dispositions de l'arrêté municipal susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE de proroger les mesures suivantes **rue Châteaudun** au droit des n^{os} 37 et 35 jusqu'au **14 octobre 2022 à 17 heures** :

- **Neutralisation de deux places de stationnement,**
- **Neutralisation ponctuelle du trottoir** : les piétons seront déviés sur les places de stationnement neutralisées et sécurisées à cet effet,
- **Limitation de la vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- M. le Responsable du S^{ce} Territorial Ouest-D.T.V.D du Conseil Départemental du Val-de-Marne,
- D.T.S.P (voies départementales),
- SEPUR
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société GH2E – 9/11 rue Henri Dunant – 91070 Bondoufle.

FAIT EN MAIRIE, LE

27 SEP. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueur
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr

LE 28 SEP. 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon